



**Eglise et Etat  
dans le nouveau contexte de la démocratisation.  
Le cas de Madagascar.**

**LOVA RABARY-RAKOTONDRAVONY**

Octobre 2013



## Sommaire

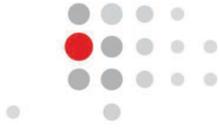
Introduction

I.	L'église et l'Etat, des liens intimes et historiques	2
I.1.	L'église, alliée et ennemie du royaume	2
I.2.	L'église, opposition de l'administration coloniale	4
I.3.	L'église, opposante, médiatrice et militante	6
II.	Le rôle de l'église dans un contexte de démocratisation	9
II.1.	Notion de démocratie, de religion et de laïcité	9
II.2.	La religion peut-elle être liée à l'exercice du pouvoir ?	9
II.3.	Quelle laïcité pour Madagascar ?	11
	Conclusions	12
	Bibliographie et webographie	13
	Publications des sortants Y L T P et R J T	



## **Introduction**

Plusieurs études et communications ont déjà été faites sur les relations entre l'Eglise et l'Etat. Très active dans le domaine social, plus particulièrement dans le secteur de l'éducation, l'Eglise a aussi grandement contribué au processus de démocratisation et d'assainissement de la vie politique malgache. Les dernières expériences de l'intervention de l'Eglise dans les affaires politiques ont pourtant montré ses limites. Ce qui amène à se poser la question sur le rôle que devrait aujourd'hui jouer l'Eglise au sein de la société malgache. Doit-elle se cantonner au rôle social qu'elle a traditionnellement tenu, ou son intervention, voire son engagement, dans la vie politique et la démocratisation de Madagascar reste-t-elle primordiale ?



## I. L'Eglise et l'Etat, des liens intimes et historiques

L'Eglise est une composante incontournable de la société malgache. L'histoire de Madagascar ne peut être séparée de celle des sociétés missionnaires qui ont introduit le christianisme dans la Grande île, ainsi que de celle des Eglises malgaches qui ont commencé à se constituer pendant la période de transfert de la souveraineté politique<sup>1</sup>.

Ayant accompagné la « modernisation » de la Grande île du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'Eglise a été aux côtés de Madagascar durant les heures « noires » de la colonisation, militant parfois pour la tutelle « civilisatrice » de la métropole, soutenant souvent le combat nationaliste des Malgaches. Quand la Grande île accède à l'indépendance et acquiert le statut d'Etat, l'Eglise continue à avoir un rôle politique important, « tantôt comme recours en face de pouvoirs oppressifs, tantôt comme alliés inconditionnels du pouvoir en place »<sup>2</sup>.

### I.1. L'Eglise, alliée et ennemie du royaume

Les premières relations des Eglises, ou du moins, des hommes d'Eglise, avec le pouvoir politique malgache remontent au XIX<sup>ème</sup> siècle, sous le règne de Radama I (1810-1828). Alliés du royaume de Madagascar pour instruire et enseigner les sujets, les Eglises et les missionnaires seront aussi, pendant un certain temps, ses principaux ennemis.

La religion des missionnaires est perçue comme une menace à l'encontre du sacré traditionnel sur lequel repose le pouvoir des souverains. Sans parler des idéaux d'humanisme et d'égalité qu'elle comporte et qui risque d'ébranler les fondements d'une société monarchique esclavagiste, despotique et où le souverain, craint mais aussi vénéré, est perçu comme étant le médiateur entre ciel et terre<sup>3</sup>. C'est

<sup>1</sup> RAJAONAH, Faranirina, « Christianisme et construction de l'identité malgache », in *Christianisme et droits de l'homme à Madagascar*, ouvrage collectif dirigé par CIPOLLONE Giulio, Karthala, Paris, 2008, pp.79-95

<sup>2</sup> URFER, Sylvain, « Eglises et politique à Madagascar, un éclairage historique », in [www.doctrine-sociale-catholique.fr](http://www.doctrine-sociale-catholique.fr)

<sup>3</sup> RAISON JOURDE, Françoise (études réunies et présentées par), *Les souverains de Madagascar*, Karthala, Paris, 1983, 476 p.

la raison qui amène les souverains du « royaume de Madagascar », ainsi que l'avaient reconnu les Britanniques dès le début du siècle, à garder un œil strict et attentif sur les activités des Missions et des Eglises.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, l'exercice des activités missionnaires et culturelles dépend ainsi largement de la bonne volonté des souverains. A l'époque, certaines religions sont d'autant plus favorisées qu'elles sont soutenues ou même suivies par les autorités politiques, tandis que les missions comptent sur le soutien des autorités pour faire adhérer la masse à leur religion.

Radama I, qui avait l'ambition d'étendre son royaume sur l'ensemble du territoire de Madagascar, savait que pour conquérir du territoire et pour moderniser son royaume, il lui fallait s'ouvrir aux étrangers. Il accepte d'accueillir au cœur de son royaume, aux côtés des artisans et des instructeurs militaires, des missionnaires de la London Missionary Society.

Ces derniers, qui étaient invités plus pour la « civilisation » qu'ils pouvaient apporter que pour leur religion, font office d'instituteurs. Et si en échange de l'enseignement qu'ils donnent aux sujets du royaume, ils acquièrent le droit d'évangéliser, de répandre la Bonne Parole et de célébrer des services cultuels le dimanche, la durée de leur séjour est limitée dans le temps, tandis que les baptêmes et la Cène sont interdits aux sujets malgaches.

A la mort de Radama I en 1828, son successeur, la Reine Ranaivalona I (1828-1861) permet d'abord aux missionnaires et aux hommes d'Eglise de poursuivre leur œuvre d'enseignement et d'évangélisation. Elle laisse même célébrer les premiers baptêmes en 1831<sup>4</sup>. Durant les premières années de son règne, la reine, réputée pour sa xénophobie, fait effectivement preuve d'une certaine tolérance à l'égard des Chrétiens, s'étant elle aussi rendu compte de l'intérêt que peuvent représenter les étrangers et leur civilisation pour la modernisation de son royaume<sup>5</sup>.

Mais lorsqu'elle s'aperçoit de la menace de plus en

<sup>4</sup> HÜBSCH, Bruno, *L'Eglise avant la colonisation. Aperçu sur les origines du catholicisme à Madagascar*, Editions Foi et Justice, Antananarivo, 2008, 223p.

<sup>5</sup> HÜBSCH, Bruno, (sous la direction de) *Madagascar et le christianisme*, Karthala, Paris, 2000, 518 p.



plus croissante du christianisme, Ranavalona I remercie les étrangers Anglais et Français, du bien qu'ils ont fait à son royaume en l'initiant à la sagesse et aux connaissances, mais interdit à ses sujets les pratiques chrétiennes<sup>6</sup>. A partir de 1835, elle va jusqu'à expulser les missionnaires, puis les étrangers, et pendant un quart de siècle sous son règne, les chrétiens malgaches font l'objet de persécution.

Avec l'accession de Radama II (1861-1863) au pouvoir à la mort de Ranavalona I, les choses changent et la liberté de conscience est clairement établie. « Non seulement je permets, mais j'ordonne, je veux que vous ayez toute latitude de prêcher la religion, ouvertement, avec le plus d'éclat possible », indique-t-il<sup>7</sup>. En 1862, des traités signés par le roi avec la France et l'Angleterre, garantissent la liberté d'action de missionnaires et la liberté religieuse des chrétiens malgaches<sup>8</sup>. De nombreux missionnaires catholiques et protestants arrivent à Antananarivo, cherchent la protection du roi de manière à obtenir l'adhésion du peuple<sup>9</sup>.

Son libéralisme et ses libéralités à l'endroit des coutumes étrangères coûtent la vie à Radama II. Celui-ci ne s'est pas contenté d'ouvrir son royaume aux influences extérieures, il est allé jusqu'à remettre en cause certaines pratiques traditionnelles et coutumières, faisant perdre à la population « un point de repère essentiel pour toute sa conception du monde et surtout pour sa relation avec le pouvoir »<sup>10</sup>, celui-ci étant intimement lié à la religion traditionnelle.

Rasoherina (1863-1868), successeur de Radama II, reste attachée aux traditions et aux coutumes, mais assure la liberté religieuse autant pour les missionnaires que pour les Malgaches. Ce qui n'empêche pas la monarchie de faire sentir sa préférence et son penchant pour une religion. Lorsque la Reine renouvelle les traités signés par Radama II relatifs à la liberté religieuse, celui conclu avec la Grande Bretagne est signé dès 1862. Celui qui autorise « la religion des Français », le catholicisme en l'occurrence, n'est signé qu'en 1868 avec la France. Le paiement à une compagnie

française de l'indemnité consécutive à l'annulation de la Charte Lambert signée avec Radama II et qui donnait des facilités commerciales aux étrangers, avait entraîné une certaine antipathie à l'encontre des Français, et partant du catholicisme.

Le libéralisme dont ont fait preuve Radama II et Rasoherina a fini par donner au christianisme une ampleur telle au sein du royaume malgache qu'à la mort de Rasoherina en 1868, le Premier ministre Rainilaiarivony a bien senti que la religion traditionnelle, fondement même du pouvoir royal, n'était plus à même de soutenir ce pouvoir. Il était même question chez certains courants d'introniser un prince protestant<sup>11</sup>.

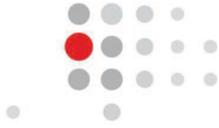
Le Premier ministre décide donc de suivre le mouvement, et au couronnement de Ranavalona II (1868-1883), la Bible remplace les sampy. La reine et son époux, le Premier ministre reçoivent le baptême moins d'un an plus tard. Symboles de la conversion du royaume, une église de pierre, recrutant ses paroissiens en fonction de leurs attaches avec le pouvoir, est érigée dans l'enceinte même du Palais royal et tous les sampy, les talismans royaux, sont détruits et brûlés, le tout sur ordre de la Reine<sup>12</sup>. Le protestantisme devient la religion officielle du royaume.

Mais les autorités veulent donner à cette religion un cachet purement malgache, indépendante du christianisme des missionnaires. Si les historiens de la religion à Madagascar rechignent à qualifier le protestantisme de religion d'Etat, lui préférant l'expression religion officielle du royaume<sup>13</sup>, le religieux et le politique s'articulent étroitement. Certains fonctionnaires affectés en province sont « des évangélistes, cumulant tâche de prédicateur, métier d'enseignant et responsabilité dans l'administration »<sup>14</sup>.

Cette nouvelle foi est accueillie et imitée par un peuple habitué à obéir aux ordres de la souveraine, et les autres confessions, le catholicisme

<sup>6</sup> Ibid  
<sup>7</sup> Ibid  
<sup>8</sup> Ibid  
<sup>9</sup> Ibid  
<sup>10</sup> Ibid

<sup>11</sup> Ibid  
<sup>12</sup> RAISON JOURDE, Françoise, *Bible et pouvoir à Madagascar au XIX<sup>ème</sup> siècle, Invention d'une identité chrétienne et construction de l'Etat*, Karthala, Paris, 1991, 848 p.  
<sup>13</sup> SPINDLER, « L'antiprotestantisme à Madagascar », in ZORN, Jean François, *Concurrences en mission, Propagandes, conflits, coexistences, (XVI<sup>ème</sup>-XXI<sup>ème</sup> siècles)*, Karthala, Paris, 2011, p. 139  
<sup>14</sup> RAJAONAH, Faranirina, « Christianisme et construction de l'identité malgache » in *Christianisme et droits de l'homme*, op.cit



notamment, ont bien du mal à convertir et à recruter. « Les officiers de la Reine (n'ont) guère aidé les pères, et (ont) même tout fait pour freiner leur activité », tandis que le recrutement des enfants pour fréquenter les écoles rattachées aux églises « va entraîner des bagarres avec les protestants », les tenants de la religion d'Etat. Sans parler des difficultés rencontrées par les églises catholiques lorsque de 1883-1886 puis en 1894, en pleine guerre franco-malgache, les missionnaires catholiques, de nationalité française, sont obligés de quitter la Grande île<sup>15</sup>.

Mais lorsque la France prend les destinées de la Grande île en main, ce sera au tour des protestants, souvent assimilés aux Anglais, de connaître des difficultés. Autant les missionnaires protestants du XIX<sup>ème</sup> siècle ont-ils pu jouir des faveurs des monarques pour étendre leur influence, autant certains catholiques profitent de l'amalgame « protestants = Anglais » et « catholiques = Français » pour gagner en influence auprès des populations et en convertir un certain nombre à leur confession.

## **1.2. L'Eglise, opposition de l'administration coloniale**

Au début de la colonisation, la religion du Palais va s'effondrer en même temps que le royaume, et une grande partie de la population décide de suivre ce qu'elle pense être la religion du nouveau pouvoir. Et comme dans la perception populaire, « qui dit Anglais dit protestants, et qui dit Français dit catholiques », de nombreux chrétiens abandonnent le protestantisme pour embrasser le catholicisme. De nombreux élèves quittent également les écoles protestantes pour aller vers les écoles des pères afin d'y apprendre le français<sup>16</sup>. Un arrêté colonial de novembre 1896 n'oblige-t-il pas tout Malgache scolarisé « à recevoir un enseignement exclusivement en français » ? Or, la plupart des établissements de l'époque, particulièrement en Imerina, transfèrent les connaissances en malgache, et enseignent l'anglais comme langue étrangère<sup>17</sup>.

Les missions chrétiennes étant toujours aussi essentielles à la nouvelle administration pour instruire et enseigner aux Malgaches, celle-ci ne peut que s'appuyer sur les établissements confessionnels existants pour la scolarisation. Malgré le vent d'anticléricalisme qui soufflait en métropole et malgré la volonté du Général Galliéni, gouverneur général de la colonie de Madagascar d'organiser un enseignement officiel et laïc, le développement des écoles et la propagation de la langue française continuent d'être confiés aux missions chrétiennes, aussi bien catholiques que protestantes. Faute pour la colonie d'avoir un budget suffisant pour mettre en place une école officielle et laïque, les écoles confessionnelles sont subventionnées, et en échange, les autorités peuvent exercer sur elles inspection et contrôle.

Même si au départ, pour montrer que la France était le maître à Madagascar, l'administration coloniale fait main basse sur certaines réalisations héritées des missionnaires britanniques<sup>18</sup>, le gouverneur général, le Général Galliéni, finit par faciliter l'arrivée à Madagascar des missionnaires de la Société des missions évangéliques de Paris (SMEP), appelés en renfort par les Anglais de la LMS pour assurer l'enseignement du français dans ses écoles<sup>19</sup>. Souhaitant garder la neutralité de l'administration en matière religieuse, l'intervention du Général Galliéni dans les « rivalités religieuses » opposant catholiques et protestants va plus loin lorsqu'il interdit les changements d'affectation des édifices religieux, courants au début de la colonisation lorsque les temples sont devenus des églises parce que leurs paroissiens sont passés de protestants à catholiques.

La collaboration de l'administration coloniale avec les Eglises et les congrégations en matière d'enseignement ne va pas durer. Des arrêtés coloniaux pris en 1904 suspendent tout appui de l'Etat aux écoles confessionnelles car « toutes les ressources du budget doivent être consacrées à fortifier l'enseignement officiel et à lui donner une nouvelle impulsion ». L'administration continue

*la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, Tome 151, Octobre-Novembre-Décembre 2005 pp.751-784

<sup>18</sup> LATAKA, Abraham, *Politiques scolaires et stratégies concurrentielles à Madagascar de 1810 à 1910*, Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle de sciences de l'éducation, Université de Lyon II, 1984, 285p.

<sup>19</sup> HÜBSCH, Bruno, *L'Eglise avant la colonisation*, op.cit

<sup>15</sup> HÜBSCH, Bruno, *L'Eglise avant la colonisation*, op.cit

<sup>16</sup> HÜBSCH, Bruno, *L'Eglise avant la colonisation*, op.cit

<sup>17</sup> ZORN (Jean François), « Laïcisation et séparation des Eglises et de l'Etat dans la plus grande France coloniale », in *Bulletin de*



pourtant de les soumettre à des directives en matière de programmes et de diplômes<sup>20</sup>. La laïcité à la française, celle qui veut une « rupture entre pouvoir politique et pouvoir religieux », qui refuse toute collaboration avec l'Eglise, et qui va jusqu'à l'anticlérisme, est en marche. Elle est renforcée avec l'arrivée en 1905 du successeur du Général Gallieni, Victor Augagneur.

Autant le Général Gallieni a-t-il laissé libre les écoles des missions, autant Victor Augagneur, anticlérisme notoire, veut-il leur rendre la vie impossible<sup>21</sup>. Alors que la plupart des écoles missionnaires construites au XIX<sup>e</sup> siècle et au début de la colonisation sont implantées dans les enceintes des églises et des temples, voire partagent le même bâtiment, le nouveau gouverneur général interdit que l'enseignement soit livré dans les locaux destinés au culte. Les autorisations d'ouverture d'école privée sont délivrées par le gouverneur général lui-même, tandis que l'accès aux établissements d'enseignement supérieur, telles que les écoles régionales ou l'école professionnelle supérieure, nécessite un passage préalable auprès de l'école officielle. Ces mesures ne manquent pas d'avoir des impacts sur la scolarité de centaines de milliers d'enfants surtout que les écoles publiques sont loin de couvrir l'ensemble des zones où se sont déjà implantés les établissements confessionnels.

Mais ce n'est pas tout. Les difficultés s'étendent à l'œuvre missionnaire elle-même. Les autorisations de construction d'édifices culturels, délivrées par le gouverneur général, sont devenues très difficiles à obtenir. L'ingérence de Victor Augagneur dans les affaires des missions va jusqu'à l'interdiction des quêtes et souscriptions faites en dehors des bâtiments du culte, les missionnaires étant « accusés de profiter matériellement de la crédulité des indigènes »<sup>22</sup>.

Le protestantisme, accusé d'antipatriotisme parce que « créant fatalement des Eglises nationales et des Eglises indigènes à cause de son absence de

discipline doctrinale et de hiérarchie »<sup>23</sup>, est le plus à souffrir de cet anticlérisme frisant la persécution jusqu'à l'adoption en 1913 de la loi adaptant à Madagascar la loi métropolitaine sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Mais « cette persécution a eu pour effet inattendu de préparer les chrétiens aux luttes politiques », analyse l'historien Frédéric Randriamamonjy, cité par Marc Spindler<sup>24</sup>.

Faut-il dès lors s'étonner que les nationalistes ont été nombreux dans les milieux chrétiens, notamment protestants et que certains de ces nationalistes sont même des hommes d'Eglise ? Dire que c'est la persécution menée contre les Eglises qui a favorisé le développement du sentiment national ne serait pas tout à fait exact. Mais l'oppression coloniale finit par créer un sentiment de rejet de tout appareil d'Etat alors que « les missions chrétiennes constituent des institutions sur lesquelles les indigènes peuvent s'appuyer », tandis que les pasteurs et les curés deviennent des ray aman-dreny, des confidents, des guides et des conseillers<sup>25</sup>.

C'est dans les sermons, les homélies et les prédications de ces derniers que les Malgaches puisent leur conception de la liberté, de la démocratie et des droits de l'homme. Les valeurs chrétiennes et les principes moraux inculqués aux jeunes dans les écoles, les temples ou les foyers des jeunes chrétiens forgent leur personnalité, construisent leurs idées et les incitent à réclamer le respect de leurs droits fondamentaux ainsi que l'amélioration du sort de certains de leurs compatriotes<sup>26</sup>.

Certains hommes d'Eglise eux-mêmes, qu'ils soient catholiques ou protestants, malgré la neutralité qui leur est recommandée, n'hésitent pas à s'engager sur la voie nationaliste. Beaucoup de prêtres et de pasteurs prêtent main forte, voire s'impliquent dans les mouvements créés en faveur de la réclamation de l'indépendance. Les pasteurs sont sans doute plus nombreux dans les rangs des organisations nationalistes tandis que bon nombre de

<sup>20</sup> SPINDLER, Marc, « L'antiprottestantisme à Madagascar, 1895-1913 » in ZORN, François, *Concurrences en mission*, op.cit

<sup>21</sup> LUPO, Pietro, « Gallieni et la laïcisation de l'école à Madagascar, 1896-1904 » in *Omalasy Anio* n°16, pp.69-99

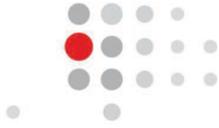
<sup>22</sup> BRAQUET, Jérôme, « L'anticlérisme à Madagascar. Les missionnaires chrétiens et le gouverneur général Victor Augagneur (1905-1910) » in *Australes : études aixoises sur l'Afrique australe et l'océan Indien occidental*, Paris-Montréal, pp.211-245

<sup>23</sup> ZORN, Jean François, « Laïcisation et séparation des Eglises et de l'Etat dans la plus grande France coloniale », op.cit

<sup>24</sup> SPINDLER, Marc, « L'antiprottestantisme à Madagascar, 1895-1913 », in ZORN, Jean François, *Concurrence en mission*, op.cit

<sup>25</sup> RABEARIMANANA, Lucile, « Protestantisme et nationalisme à Madagascar » in *Revue historique des Mascareignes, Chrétientés australes du 18<sup>e</sup> siècle à nos jours*, n°3, 2001, pp.177-189

<sup>26</sup> Id.



missionnaires catholiques semblent plus favorables à l'action coloniale. Mais dès 1934, la hiérarchie catholique à Madagascar, vicaires et évêques, dans une lettre pastorale, prend clairement position en faveur d'un « juste nationalisme » et encourage un « patriotisme en harmonie avec l'ordre institué »<sup>27</sup>. Un nationalisme qui doit néanmoins ne pas détourner de Dieu ni dénigrer ses lois<sup>28</sup>, précisent des lettres de 1946 et de 1947, en référence aux idées marxistes et communistes qui tendent à dominer les mouvements indépendantistes de l'époque.

La hiérarchie catholique se fait encore plus précise en 1953 quand elle reconnaît dans un communiqué la liberté des peuples à se gouverner eux-mêmes et la légitimité de l'aspiration à l'indépendance<sup>29</sup>. Et si, contrairement aux pasteurs protestants, les prêtres catholiques ne peuvent pas se présenter eux-mêmes aux élections au sein des institutions qui conduisent Madagascar à l'indépendance, ils ne cachent ni leur soutien ni leur engagement aux côtés des nationalistes « anti-communistes ».

A l'exception de quelques pasteurs et de quelques prêtres jésuites vite expulsés de la Grande île, l'implication directe des hommes d'Eglise dans les affaires politiques est moins évidente après l'accession à l'indépendance. Les Eglises, elles, séparément, puis ensemble, dans un cadre œcuménique, ne cesseront plus de s'exprimer sur les affaires nationales et politiques. Elles en seront parfois considérées comme opposantes au pouvoir politique, elles tenteront surtout de jouer un rôle de médiateur, mais elles ne résisteront pas à la tentation militante.

### **I.3. L'Eglise, opposante, médiatrice et militante**

Dès le préambule de sa Constitution, la Première République malgache annonce sa position par rapport aux relations de l'Eglise et de l'Etat. Si elle affirme la croyance du peuple malgache en Dieu,

<sup>27</sup> RAJAONAH, Faranirina, « *Christianisme et construction de l'identité malgache* », in *Christianisme et droits de l'homme*, op.cit

<sup>28</sup> TRONCHON, Jacques, « 1947 à Madagascar. Eglise et insurrection », in *Omalysy Anio*, n°41-44, 1995-1996, pp.263-272

<sup>29</sup> RABENORO, Césaire, *Les relations extérieures de Madagascar*, de 1960 à 1972, L'Harmattan, Paris, 2000, 356p.

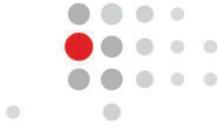
elle n'en consacre pas moins la liberté de conscience et la liberté de religion. L'article 2 de la Constitution annonce la « neutralité » de l'Etat par rapport aux questions religieuses, évoque « l'autonomie » des deux entités l'une par rapport à l'autre dans leur domaine respectif, sans oublier de préciser « l'interdiction de toute immixtion » de l'un dans les affaires de l'autre, et vice-versa.

Principe constitutionnel, la séparation de l'Eglise et de l'Etat est régie par une ordonnance, adoptée en 1962 et en vigueur jusqu'à aujourd'hui, où il est rappelé que « l'Etat ne salarie ni ne subventionne aucun culte », que « l'autorisation administrative n'est pas requise pour tenir une réunion culturelle », et que « les églises se gouvernent elles-mêmes et sont seules qualifiées pour interpréter et faire appliquer leurs propres règles d'organisation ».

Les relations entre les principales églises reconnues par l'ordonnance de 1962 et l'Etat restent pourtant ambiguës. Sous la Première et la Deuxième République, respectivement dirigées par Philibert Tsiranana et Didier Ratsiraka, les Eglises sont perçues par le pouvoir politique comme des opposants, ou à tout le moins soutenant des opposants. Le soutien affiché par les églises protestantes à l'un des leurs, le pasteur Richard Andriamanjato, chef du parti d'opposition, l'AKFM (le parti du Congrès de l'indépendance de Madagascar), adversaire du Parti social-démocrate, parti au pouvoir, ou encore le refus par les dirigeants de la FJKM où se sont fusionnées trois églises protestantes de tendance réformée de lever les couleurs à l'intérieur des temples lors des cultes officiels en présence des autorités sont considérés par le pouvoir politique de la Première République comme des actes d'opposition. Tout comme les initiatives de mise sur pied de syndicats chrétiens ou de parti démocrate-chrétien par des activistes jésuites<sup>30</sup> ou encore la lettre pastorale du 1<sup>er</sup> mai 1964 de Mgr Claude Rolland, évêque d'Antsirabe, où est dénoncée, entre autres, « la situation néocoloniale qui s'instaure à Madagascar comme dans plusieurs autres pays du Tiers-monde »<sup>31</sup> sont vues comme des velléités déstabilisatrices par les dirigeants de la Première République.

<sup>30</sup> HÜBSCH, Bruno, (sous la direction de), *Madagascar et le christianisme*, op.cit

<sup>31</sup> *Dictionnaire biographique des chrétiens d'Afrique*, [www.dacb.org](http://www.dacb.org)



Sous la Deuxième République, les quatre plus grandes Eglises reconnues par l'ordonnance de 1962 se réunissent au sein d'une structure, le Conseil des Eglises chrétiennes de Madagascar, FFKM sous son sigle malgache, pour donner « un témoignage commun dans la société et la vie politique ». Dès sa constitution, ce nouveau bloc est perçu comme un front commun d'opposition par le régime socialiste<sup>32</sup> d'autant que dans leur déclaration commune annonçant la constitution du FFKM, les responsables des quatre églises disent avoir « le devoir de rechercher ce qui est bon pour la Nation, et de parler même si ce qu'elle dit est désagréable à entendre ». La méfiance du pouvoir est telle que le ministère de l'Intérieur mettra quatre ans avant de reconnaître officiellement la structure, non sans avoir demandé que l'expression « vie politique » figurant dans le chapitre des objectifs de l'organisation soit changé en « vie nationale »<sup>33</sup>.

Depuis, les Eglises, ensemble au sein du FFKM, ou individuellement dans le cadre de la conférence épiscopale pour les catholiques, n'ont cessé de dénoncer ce qu'elles perçoivent comme autant de dérives du pouvoir révolutionnaire. En 1989, elles vont plus loin en soutenant l'Alliance démocratique, un regroupement des partis d'opposition. Lorsque l'alliance échoue, le FFKM prend, en 1991, l'initiative d'organiser une concertation nationale qui, faute de participation des tenants du pouvoir, devient une réunion de l'opposition<sup>34</sup>.

Forte de la caution du FFKM, l'opposition se lance dans des manifestations de renversement du pouvoir de Didier Ratsiraka en utilisant des versets et des images bibliques comme slogan<sup>35</sup>. Opposant pour les uns, médiateur pour les autres, le Conseil des Eglises devient acteur et partie prenante du processus de mise en place de la transition démocratique. Il intègre les institutions de la transition, et réussit même à faire augmenter le nombre de ses représentants au sein du Comité pour le redressement économique et social (CRES), le

faisant passer de six à huit<sup>36</sup>. La Constitution de la Troisième République est rédigée sous ses auspices et sous son influence durant le forum national de 1992.

La troisième République désenchantée très vite, et en 1996, les Eglises ne peuvent que constater les dégâts. « Le peuple n'a pas confiance en ses dirigeants », signale amèrement la conférence épiscopale. Didier Ratsiraka revient au pouvoir, avec un nouveau concept, « humanisme et écologie », mais encore plus méfiant envers les Eglises qui ont contribué à sa chute en 1991. Pour contrecarrer le FFKM, il pousse la liberté religieuse jusqu'à encourager le développement de nouvelles communautés qui recrutent leurs fidèles parmi ceux des églises dites traditionnelles. Celles-ci lui donnent l'occasion, non seulement de décrédibiliser le FFKM mais aussi de marteler que les églises membres du Conseil œcuménique ne représentent pas l'ensemble des chrétiens. Le Cardinal Armand Gaëtan Razafindratandra, archevêque d'Antananarivo, cité par Michèle Weinachter dans *Mission et colonisation Madagascar*, reconnaît à demi-mot la perte d'influence des églises dites conventionnelles. « Les valeurs traditionnelles et les vérités évangéliques ont de plus en plus de mal à influencer le comportement social », devait-il déclarer le 26 septembre 1998<sup>37</sup>.

L'élection présidentielle de 2001 donne pourtant au FFKM l'occasion de revenir sur la scène politique. Soutenant discrètement le challenger de Didier Ratsiraka, l'homme d'affaires Marc Ravalomanana, également vice-président de la FJKM, les quatre chefs d'Eglise ne cachent plus leur préférence aux lendemains de la publication des résultats officiels et officiels de l'élection de décembre 2001. A l'instar des groupements politiques proches de Marc Ravalomanana, le FFKM va aussi demander la confrontation des procès-verbaux et participe aux manifestations de la victoire organisées par le camp Ravalomanana. Des ecclésiastiques défilent sur la Place du Treize-Mai, les écoles confessionnelles ferment leurs portes pour permettre à leurs élèves de descendre dans la rue « défendre le choix du peuple » comme l'ont recommandé les chefs

<sup>32</sup> SPINDLER, Marc, « L'usage de la Bible dans le discours politique malgache depuis l'indépendance (1960-1990) », in DURAND, Jean-Dominique, et LADOUS, Régis, (sous la direction de) *Histoire religieuse. Mélanges offerts à Jacques Gadille*, Beauchesne, Paris, 1992, pp.199-220

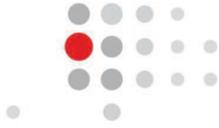
<sup>33</sup> HUBSCH, Bruno, *Madagascar et le christianisme*, op.cit

<sup>34</sup> URFER, Sylvain, « Quand l'Eglise entre en politique » in *Politique Africaine*, n°52, décembre 1993, pp.31-39

<sup>35</sup> RANDRIANJA, Solofo, *Madagascar, le coup d'Etat de 2009*, Karthala, Paris, 2012, 336p

<sup>36</sup> URFER, Sylvain, « Quand l'Eglise entre en politique », in *Politique africaine*, op.cit

<sup>37</sup> WEINACHTER, Michèle, *Mission et colonisation Madagascar*, L'Harmattan, Paris, 2012, 306 p.



d'Eglise. Le FFKM ne se contente plus de s'opposer au pouvoir, il milite pour la cause d'un homme politique.

Lorsque Marc Ravalomanana accède au pouvoir, une nouvelle ère s'ouvre dans les relations des Eglises avec l'Etat. Désormais, il ne se passe plus une cérémonie officielle sans qu'un culte « œcuménique » ne soit donné. Les sessions parlementaires elles-mêmes débutent par un culte. Le président de la République, lui, assiste à de nombreux événements organisés par les Eglises et ne manque jamais de prendre la parole au pupitre. Les chefs d'Eglise sont presque considérés comme des chefs d'institution, ayant droit à un buffet spécial à l'issue des cérémonies tenues au palais présidentiel. La collaboration Eglise-Etat va jusqu'à l'octroi aux branches sociales des Eglises du FFKM de l'exécution d'un certain nombre de travaux publics. Sans parler de l'appui financier du pouvoir politique à la construction ou à la réhabilitation de certains édifices culturels<sup>38</sup> ou encore la volonté présidentielle de contrôler la direction des Eglises protestante et luthérienne en y faisant élire ses proches.

Très proche des Eglises formant le FFKM, en particulier la FJKM dont il est vice-président depuis 2000, Marc Ravalomanana essaie de se montrer ouvert à l'endroit des autres communautés chrétiennes. Mais ses gestes en faveur des adventistes ou des fidèles du Jésoy Mamonjy sont plus perçus comme une volonté de « contrebalancer » une certaine désaffection des catholiques depuis le changement à la tête de l'archidiocèse d'Antananarivo, que comme un réel souci d'impartialité<sup>39</sup>. Ils sont même parfois vus comme ayant des visées plus électoralistes<sup>40</sup>.

Si les relations de Marc Ravalomanana avec les Eglises et le réseau qu'il s'y est constitué lui a fait conserver un capital sympathie important parmi les fidèles, en particulier protestants, ces accointances ont fait perdre aux Eglises une bonne partie de leur crédibilité. Elles vont jusqu'à créer des mésententes au sein du Conseil œcuménique, surtout lorsque le Cardinal Armand Gaëtan Razafindratandra est

remplacé par Mgr Odon Razanakolona à la direction de l'archidiocèse d'Antananarivo. Ces mésententes éclatent au grand jour en 2009. Combinées avec les suspensions de partialité dont les protestants et les luthériens d'une part, et les catholiques d'autre part, font l'objet, elles font échouer la médiation du FFKM, presque autant que le manque de volonté des protagonistes à trouver une entente. Il a fallu quatre ans au FFKM pour revenir sur le devant de la scène politique, tenter une autre médiation après avoir recollé les morceaux entre ses chefs. Mais jusqu'ici, les résultats se font attendre.

Avoir été trop proche du pouvoir a-t-il définitivement fait perdre au FFKM son aura et sa capacité à réconcilier et à résoudre les conflits ? Intervenir dans les conflits politiques au point de se mettre à dos leurs fidèles relève-t-il d'ailleurs des entités religieuses ? Quel doit être le rôle des Eglises dans une démocratie ? Autant de questions et de problématiques soulevées par les relations de l'Eglise et de l'Etat dans un contexte de démocratisation.

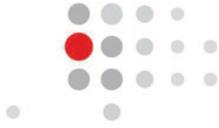
## II. Le rôle de l'Eglise dans un contexte de démocratisation

Le retour rapide sur les deux siècles d'histoire des relations de l'Eglise et de l'Etat a permis de souligner le rôle important qu'a joué l'Eglise dans la construction de l'Etat moderne malgache. Aujourd'hui, la question se pose de savoir si l'Eglise est toujours aussi indispensable à l'Etat dans un nouveau contexte de démocratisation. Cette problématique soulève deux grandes questions que nous examinerons successivement. L'Eglise doit-elle être associée à l'exercice du pouvoir, ou peut-elle l'être ? Une question qui est d'autant plus cruciale que la population de la Grande île n'est constituée que pour moitié de chrétiens. Quelle laïcité alors pour Madagascar ? Mais avant de répondre à ces questions, il importe de cerner les notions de démocratie, de religion et de laïcité.

<sup>38</sup> VIVIER, Jean Loup, *Madagascar sous Marc Ravalomanana : La vie politique malgache depuis 2001*, L'Harmattan, Paris, 2007, 168 p.

<sup>39</sup> Idem

<sup>40</sup> RANJALAHY, Sylvain, « Sectuel » in *L'Express de Madagascar* du 11 septembre 2006



## II.1. Notions de démocratie, de religion et de laïcité

Quand il s'agit de définir la démocratie, la tendance est toujours de reprendre la définition suggérée par Abraham Lincoln : « la démocratie est le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ». Mais au-delà de cette définition classique de la démocratie, la notion de démocratie repose sur trois principes fondamentaux : la liberté, l'égalité et la justice. De fait, dans une démocratie, la liberté de religion doit être garantie, tout comme doit être assurée l'égalité de toutes les religions devant la loi. C'est là qu'intervient la notion de laïcité.

La laïcité, dans la définition proposée par les auteurs de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, était d'ailleurs définie comme étant la neutralité de l'Etat par rapport aux religions. Comme le rappelle Maurice Barbier dans son ouvrage sur la laïcité, « cette neutralité implique non seulement que l'Etat ne professe ou ne privilégie aucune religion particulière, mais qu'il ne se prononce pas en matière religieuse et qu'il n'apporte aucune aide, financière ou autre (...). Il faut préciser que la neutralité n'est pas seulement l'impartialité, celle-ci signifie que l'Etat accorde un traitement égal aux diverses religions, par exemple en leur apportant un soutien financier semblable. La neutralité va plus loin et exige que l'Etat n'aide ni ne gêne aucune religion »<sup>41</sup>.

La laïcité qui a également comme principe la séparation de l'Eglise et de l'Etat implique aussi que l'Etat est indépendant de la religion. La laïcité n'a-t-elle pas été née pour mettre fin à la mainmise d'une Eglise sur les affaires de l'Etat ?

Quand la démocratie signifie liberté et égalité, et que la laïcité sous-entend liberté de religion, égalité de toutes les confessions et non-interférence du religieux sur les affaires politiques, la tendance est de dire qu'il ne peut y avoir de démocratie sans laïcité. Or, la religion elle-même, chrétienne en particulier, a fourni à la démocratie certaines de ses valeurs les plus importantes, dont l'égalité, la justice et la séparation de l'Etat et de l'Eglise à travers le fameux verset « rendez à César ce qui est à César, à

<sup>41</sup> BARBIER, Maurice, *La Laïcité*, L'Harmattan, Paris, 1998, 310 p.

Dieu ce qui est à Dieu »<sup>42</sup>. Est-ce donc à dire que la religion ne doit en aucune manière être associée à l'exercice du pouvoir ?

## II.2. La religion peut-elle être liée à l'exercice du pouvoir ?

Les expériences ont montré que lorsque la religion est liée à l'exercice du pouvoir, les tendances à la discrimination existent toujours. Et même si les discriminations ne viennent pas toujours des tenants des deux pouvoirs (religieux et politique), elles peuvent venir des fidèles eux-mêmes. Si l'Etat et l'Eglise ne sont pas séparés, le risque que les principes d'égalité et de liberté soient violés en faveur des groupes religieux proches du pouvoir est grand. L'association d'une religion à l'Etat et à l'exercice du pouvoir peut entraîner une inégalité de traitement de toutes les croyances existant au sein d'un pays. C'est effectivement le cas dans un certain nombre de pays musulmans où les autres confessions sont rarement tolérées.

Ce fut également le cas à Madagascar à l'époque monarchique, lorsque craignant pour la sacralité de leur pouvoir, Radama I et Ranavalona I ont contrôlé, voire interdit le christianisme. Et quand sous Ranavalona II le protestantisme est devenu la religion officielle du Palais, le catholicisme en particulier a connu un certain nombre de difficultés, difficultés souvent imposées par l'administration elle-même. Et même lorsque l'Etat se veut neutre, comme cela a été le cas sous les premières années de l'administration coloniale, l'association imaginaire d'une confession au pouvoir politique peut conduire à des discriminations au sein de la société.

Sous le régime de Marc Ravalomanana, les liens particuliers unissant le président de la République, et dans son sillage l'ensemble de l'appareil d'Etat, aux Eglises du FFKM, en particulier à la FJKM, ont créé des inégalités flagrantes entre les religions. C'est ainsi que les organisations de développement rattachées aux églises membres du FFKM, et en particulier à la FJKM, ont pu bénéficier d'un certain nombre de contrats de marché public, et ont même

<sup>42</sup> « Pas de démocratie sans laïcité », in *Arc en Ciel, La Revue de nouveaux droits de l'homme*, n°63, 2<sup>ème</sup> trimestre 2011, pp.6-7



pu obtenir des financements publics pour la construction ou la réhabilitation de certains de leurs édifices cultuels ou bâtiments rattachés.

Dans son communiqué du 31 décembre 2004, l'Observatoire de la vie publique (SEFAFI) déplorait ces faveurs dont bénéficiaient rarement les autres confessions. D'autant que ces libéralités à l'endroit d'une confession étaient octroyées moyennant contrepartie, poursuit encore l'organisation. Ces largesses financières, estime en tout cas le père Sylvain Urfer, sont octroyées en retour d'ascenseur du soutien accordé par le FFKM au chef de l'Etat à sa politique<sup>43</sup>.

Or, cette contrepartie, qui apparaît comme une forme d'instrumentalisation d'une religion est l'une des plus grandes dérives de l'association de la religion à l'exercice du pouvoir. Cette instrumentalisation de l'Eglise au service d'une politique ou d'un régime politique n'est pas sans conséquence sur l'opinion politique des fidèles, la religion étant réputée ayant encore une certaine influence sur les opinions individuelles, même dans les pays dits démocratiques<sup>44</sup>.

A Madagascar, les églises membres du FFKM se sont toujours défendues d'être instrumentalisées par Marc Ravalomanana, mais comment interpréter autrement les discours politiques prononcés par celui-ci au pupitre des enceintes destinées aux cultes. Sans parler des propagandes politiques à peine voilées en sa faveur faites par certains responsables cléricaux. Que dire également de la présence d'hommes politiques du pouvoir, à commencer par le chef de l'Etat et ses ministres, au sein des organes de direction de certaines églises<sup>45</sup>.

Autre conséquence des accointances de l'Eglise

<sup>43</sup> URFER, Sylvain, « L'Eglise catholique à Madagascar » in *Présence mariste*, n°268, juillet 2011

<sup>44</sup> DARGENT, Claude, « Laïcité ou pas, les religions pèsent encore sur la politique française », in [www.atlantico.fr](http://www.atlantico.fr), publié le 5 février 2012

<sup>45</sup> Marc Ravalomanana avait été élu vice-président de la FJKM en 2000. Il avait été réélu à ce poste en 2004 et en 2008. Certains de ses ministres ont également eu des responsabilités au sein des structures « laïques » de la FJKM, tels Hajanirina Razafinjato, ministre de l'Education puis ministre des Finances, ou encore Ivohasina Razafimahefa, ministre du Commerce, ou encore Benjamin Andriamparany Radavidson, ministre des Finances puis ministre de l'Education. Jean Lahiniriko a également été élu trésorier du bureau central de l'Eglise luthérienne de Madagascar (FLM) alors qu'il était encore président de l'Assemblée nationale dominée par le parti fondé par Marc Ravalomanana, le Tiako i Madagasikara.

avec l'Etat : quand est venu le moment de témoigner sur la vie nationale et les secousses qui l'ont ébranlée, le FFKM s'est montré étrangement silencieux, loin de la mission qu'il s'est donnée à sa création en 1979. Seule l'Eglise catholique a tenu à avertir du danger qui menaçait le pays<sup>46</sup> lorsque son représentant au sein de la direction du FFKM a commencé à prendre ses distances avec le pouvoir politique<sup>47</sup>.

Autant les régimes Tsiranana et Ratsiraka ont-ils vu dans les Eglises des opposants, autant le régime Ravalomanana a pu se croire épargné de certaines critiques auxquelles l'opinion avait tendance à donner du crédit. Ses relations presque intimes avec le pouvoir politique ont-ils fait perdre de vue au FFKM son rôle de balise ? Toujours est-il qu'elles lui ont fait perdre sa capacité à rassembler. Divisé lui-même, le FFKM n'a pu réussir sa mission de médiation lors de la crise de 2009. Ensemble, les principales églises chrétiennes formant le Conseil œcuménique ont pourtant pu contribuer à résoudre les crises politiques de 1972, de 1991 et de 2002.

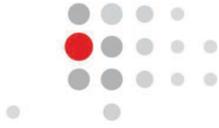
Si elle ne peut et ne devrait être intimement associée à l'exercice du pouvoir, tout en ayant pourtant la possibilité de constituer une balise du pouvoir politique, quelle serait alors la forme de laïcité adaptée à Madagascar ?

### II.3. Quelle laïcité pour Madagascar ?

Dans un récent sondage réalisé par l'association Liberty 32, les entités religieuses constituent la seule catégorie d'institution accrochant la confiance de la majorité des personnes auprès desquelles l'enquête a été effectuée. « 32,2% des personnes interrogées déclarent faire suffisamment confiance aux entités religieuses, et 25,5% leur feraient totalement confiance », indique le rapport du sondage. C'est dire de l'importance du religieux dans le quotidien du Malgache. Les auteurs du sondage émettent néanmoins certaines réserves par rapport à ce résultat, le Malgache accordant beaucoup d'importance à la spiritualité et ne se permettant pas

<sup>46</sup> RABEMAHAFALY, Fulgence (Mgr), préface, *Eglise et société à Madagascar*, tome 7, 2006-2010, Foi et Justice, 2011

<sup>47</sup> URFER, Sylvain, « L'Eglise catholique à Madagascar » in *Présence mariste*, n°268, juillet 2011



de trop dénigrer les entités religieuses<sup>48</sup>. Mais ne serait-ce que pour cette considération que le citoyen a du religieux, l'Etat ne peut en ignorer ni l'existence et ni l'influence qu'il peut avoir sur le citoyen.

En plus de la confiance, peut-être relative de la population aux Eglises, l'Etat malgache, jusqu'ici, ne peut se passer de leurs services sociaux. L'histoire des relations entre l'Eglise et l'Etat montre à quel point la première a été essentielle et indispensable au développement social et économique du second. Elle continue d'ailleurs de l'être, face à un Etat de plus en plus incapable d'assurer des fonctions essentielles comme l'éducation, la santé ou encore la sécurité. Les organisations internationales partenaires elles-mêmes n'hésitent pas à confier leur projet d'appui au développement aux organisations rattachées aux Eglises<sup>49</sup>. Ce qui justifie en partie l'octroi de certains contrats de marché public au SAF/FJKM ou au SALFA luthérien ou encore aux différents comités diocésains de développement de l'Eglise catholique.

Madagascar, depuis son indépendance, s'est toujours voulu laïque, ou du moins neutre par rapport à la religion. Dès la naissance de la République malgache, la Constitution avait mis en avant le principe de la laïcité. Le nouveau régime voulait souligner son respect du principe de la neutralité de l'Etat par rapport à la religion ainsi que de celui de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, même s'il affirme la croyance du peuple malgache en un dieu créateur. Le dieu créateur, il est vrai, ne se limite pas au dieu des chrétiens, mais peut être vu comme le dieu de chaque confession qui existe et qui est pratiquée dans la Grande île. Outre la liberté de religion, le droit malgache de la religion veut aussi insister sur l'égalité de toutes les religions, ne favorisant ainsi aucune confession particulière, n'instaurant d'autres limites que l'ordre public.

Marc Ravalomanana avait, en 2007, lâché l'expression « théocratie », après avoir enlevé de la Constitution l'expression laïque, mais dès 2010, la nouvelle Loi fondamentale remettait cette

expression en selle. Elle est même allée jusqu'à préciser l'incompatibilité des fonctions présidentielles avec toute autre fonction au sein d'une entité religieuse. Et pour bien insister sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les nouvelles lois électorales interdisent aux autorités religieuses toute interférence dans les propagandes politiques et électorales.

Dans son communiqué du 31 décembre 2004, la SEFAFI qui reconnaît l'importance de l'Eglise au sein de la société malgache, propose quelques esquisses de solution. Pour la SEFAFI, la liberté de religion doit être garantie, mais dans le respect de l'ordre public et des bonnes mœurs. Pour éviter les éventuelles dérives d'un Etat au service d'une Eglise, ou d'une confession instrumentalisée, la SEFAFI propose que les grands commis de l'Etat renoncent aux fonctions de direction dans les Eglises, tandis que celles-ci s'interdisent de s'immiscer dans le fonctionnement de l'Etat. Les deux entités peuvent cependant s'interpeller mutuellement, souligne la SEFAFI, l'Etat pour défendre l'ordre public et les bonnes mœurs, l'Eglise pour dénoncer les dérives des régimes en place et les atteintes aux droits des citoyens, sans aller jusqu'à prendre des positions partisans.

Dans un Etat où pour pouvoir participer pleinement et de manière efficace dans une démocratie, les citoyens doivent se regrouper, l'Eglise, en tant qu'assemblée de fidèles animés d'une même foi mais aussi associés autour d'un même intérêt, peut constituer un important groupe de pression pouvant agir en complément de la simple représentation d'intérêts des citoyens eu Parlement. Cette instance, en effet, ne représente pas toujours ni forcément les desiderata de l'ensemble des citoyens<sup>50</sup>. L'Eglise peut ainsi être perçue comme une organisation de la société civile, jouant un rôle de contrepoids. En étant active dans les domaines sociaux, ne joue-t-elle pas d'ailleurs déjà le rôle d'une ONG ? En tant que contrepoids, sa neutralité et son indépendance sont indispensables, de manière à lui permettre d'observer et d'évaluer les actions de l'Etat de manière objective<sup>51</sup>.

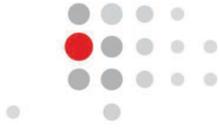
Dans la ligne de ces pistes développées par la SEFAFI, la laïcité telle qu'elle doit être à

<sup>48</sup> LIBERTY 32, FES, *Participation et perceptions politiques du citoyen*, sondage 2013

<sup>49</sup> DROY (Isabelle), *La multiplication des ONG à Madagascar : une réponse au désengagement de l'Etat ?* Projet Madio (Madagascar Instat, Dial, Orstom), octobre 1996

<sup>50</sup> CVETEK, Nina, et DAIBER, Friedel, *Qu'est-ce que la société civile?* KMF-CNOE – FES, Antananarivo, 2009, 37p.

<sup>51</sup> Id.



Madagascar ne devrait sans doute pas revêtir la forme de l'anticléricalisme qu'avait instauré Victor Augagneur lorsqu'il dirigeait l'administration coloniale à Madagascar. Elle devrait au contraire mettre en avant la collaboration entre l'Eglise et l'Etat dans les domaines où l'Eglise a des expériences concluantes certaines. Cette collaboration ne doit évidemment pas aboutir à ce que l'Eglise soit soumise au pouvoir politique, ou que l'Etat se mette au service d'une religion ou d'une confession, comme on pouvait le craindre sous le régime de Marc Ravalomanana. La collaboration de l'Eglise et de l'Etat devrait au contraire se faire dans le respect des domaines d'intervention de chaque entité, tout en assurant la liberté et l'égalité de toutes les religions, dans le respect toujours de l'ordre public et des bonnes mœurs.

L'Eglise regroupe des hommes, des citoyens, L'Eglise pouvant aussi être perçue comme une organisation de la société civile peut alors sans problème assurer une fonction d'interpellation, conformément à ce qu'elle considère à juste titre comme son rôle de témoignage dans la vie de la nation. C'est ainsi qu'elle peut contribuer de manière efficace à la démocratisation du pays.

## CONCLUSIONS

L'Eglise joue un rôle primordial, non seulement dans le développement de Madagascar, mais aussi dans sa démocratisation. Par les valeurs qu'elle véhicule, mais aussi par ses interpellations, l'Eglise contribue à l'instauration de la démocratie à Madagascar. Se faisant porte-parole de ceux qui ne peuvent pas toujours s'exprimer, l'Eglise joue parfois un rôle de contre-pouvoir, ce qui fait souvent croire aux autorités qu'elle joue le jeu de l'opposition. Mais ce rôle de témoin joué par l'Eglise a aussi connu des dérives, et les conséquences en ont été importantes. Ce n'est pas pour autant que la laïcité, dans l'acception de ce qu'elle a de plus anticléricale, doive être mise en place à Madagascar. La Constitution malgache, elle-même, malgré une volonté manifeste de se vouloir neutre et laïque, affirme la croyance du peuple malgache en dieu créateur. Et malgré tout ce qui a pu être considéré comme ayant discrédité les Eglises traditionnelles, les entités religieuses continuent de bénéficier de la confiance des Malgaches, plus que les politiques. L'Eglise doit pouvoir ainsi continuer à jouer un rôle de balise et, pourquoi pas de médiation politique, quand il le faut. Mais pour la réussite de cette entreprise, il est plus qu'urgent que l'Eglise mette un frein à toute velléité de l'engager sur la voie partisane qu'elle a empruntée depuis 2001-2002.



## Bibliographie et webographie

### Ouvrages de référence

**LIBERTY 32, FES**, *Participation et perceptions politiques du citoyen*, sondage 2013

**RANDRIANJA, Solofo**, *Madagascar, le coup d'Etat de 2009*, Karthala, Paris, 2012, 336p

**WEINACHTER, Michèle**, *Mission et colonisation Madagascar*, L'Harmattan, Paris, 2012, 306 p.

**RASAMOELINA, Harisoa**, *Croyance et instrumentalisation à Madagascar*, FES, 2012, 15p.

**BLONDEELLE, Alain**, « Laïcité, République et Démocratie », in *Hommes et Libertés*, n°158, juin 2012, pp. 34-37

« **Pas de démocratie sans laïcité** », in *Arc en Ciel, La Revue de nouveaux droits de l'homme*, n°63, 2<sup>ème</sup> trimestre 2011, pp.6-7

**URFER, Sylvain**, « L'Eglise catholique à Madagascar » in *Présence mariste*, n°268, juillet 2011

**SPINDLER, Marc**, « L'antiprotestantisme à Madagascar », in ZORN, Jean François, *Concurrences en mission, Propagandes, conflits, coexistences, (XVIème-XXIème siècles)*, Karthala, Paris, 2011, p. 139

**RABEMAHAFALY, Fulgence (Mgr)**, préface, *Eglise et société à Madagascar*, tome 7, 2006-2010, Foi et Justice, 2011

**CVETEK, Nina, et DAIBER, Friedel**, Qu'est-ce que la société civile? KMF-CNOE – FES, Antananarivo, 2009, 37p.

**RAJAONAH, Faranirina**, « Christianisme et construction de l'identité malgache », in *Christianisme et droits de l'homme à Madagascar*, ouvrage collectif dirigé par CIPOLLONE Giulio, Karthala, Paris, 2008, pp.79-95

**HÜBSCH, Bruno**, *L'Eglise avant la colonisation. Aperçu sur les origines du catholicisme à Madagascar*, Editions Foi et Justice, Antananarivo, 2008, 223p.

**VIVIER, Jean Loup**, *Madagascar sous Marc Ravalomanana : La vie politique malgache depuis 2001*, L'Harmattan, Paris, 2007, 168 p.

**RANJALAHY, Sylvain**, « Sectuel » in *L'Express de Madagascar* du 11 septembre 2006

**ZORN, Jean François**, « Laïcisation et séparation des Eglises et de l'Etat dans la plus grande France coloniale », in *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, Tome 151, Octobre-Novembre-Décembre 2005 pp.751-784

**SEFAFI**, « La laïcité de l'Etat », Communiqué du 31 décembre 2004

**RABEARIMANANA, Lucile**, « Protestantisme et nationalisme à Madagascar » in *Revue historique des Mascareignes, Chrétientés australes du 18<sup>ème</sup> siècle à nos jours*, n°3, 2001, pp.177-189

**HÜBSCH, Bruno**, (sous la direction de) *Madagascar et le christianisme*, Karthala, Paris, 2000, 518 p.

**RABENORO, Césaire**, *Les relations extérieures de Madagascar*, de 1960 à 1972, L'Harmattan, Paris, 2000, 356p.

**BARBIER, Maurice**, *La Laïcité*, L'Harmattan, Paris, 1998, 310 p.

**DROY (Isabelle)**, *La multiplication des ONG à Madagascar : une réponse au désengagement de l'Etat ?* Projet Madio (Madagascar Instat, Dial, Orstom), octobre 1996

**TRONCHON, Jacques**, « 1947 à Madagascar. Eglise et insurrection », in *Omalysy Anio*, n°41-44, 1995-1996, pp.263-272

**BRAQUET, Jérôme**, « L'anticléricalisme à Madagascar. Les missionnaires chrétiens et le gouverneur général Victor Augagneur (1905-1910) » in *Australes : études aixoises sur l'Afrique australe et l'océan Indien occidental*, Paris-Montréal, 1996, pp.211-245

**WIEVIORKA, Michel**, « Laïcité et démocratie », in *Pouvoirs, Revue française d'études constitutionnelles et politiques*, n°75, novembre 1995, pp.61-71

**URFER, Sylvain**, « Quand l'Eglise entre en politique » in *Politique Africaine*, n°52, décembre 1993, pp.31-39



**SPINDLER, Marc**, « L'usage de la Bible dans le discours politique malgache depuis l'indépendance (1960-1990) », in DURAND, Jean-Dominique, et LADOUS, Régis, (sous la direction de) *Histoire religieuse. Mélanges offerts à Jacques Gadille*, Beauchesne, Paris, 1992, pp.199-220

**RAISON JOURDE, Françoise**, *Bible et pouvoir à Madagascar au XIX<sup>ème</sup> siècle, Invention d'une identité chrétienne et construction de l'Etat*, Karthala, Paris, 1991, 848 p.

**LATSAKA, Abraham**, *Politiques scolaires et stratégies concurrentielles à Madagascar de 1810 à 1910*, Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle de sciences de l'éducation, Université de Lyon II, 1984, 285 p.

**RAISON JOURDE, Françoise** (études réunies et présentées par), *Les souverains de Madagascar*,

Karthala, Paris, 1983, 476 p.

**LUPO, Pietro**, « Galliéni et la laïcisation de l'école à Madagascar, 1896-1904 » in *Omalysy Anio* n°16, juillet-décembre 1982, pp.69-99

### Webographie

*Dictionnaire biographique des chrétiens d'Afrique*, [www.dacb.org](http://www.dacb.org)

**DARGENT, Claude**, « Laïcité ou pas, les religions pèsent encore sur la politique française », in [www.atlantico.fr](http://www.atlantico.fr), publié le 5 février 2012

**URFER, Sylvain**, « Eglises et politique à Madagascar, un éclairage historique », in [www.doctrine-sociale-catholique.fr](http://www.doctrine-sociale-catholique.fr)

## Publications des sortants YLTP & RJT

**Andrianarisoa, Bodo** : Le mythe de l'ENA à la sauce malgache, In : L'ENA hors les murs, Avril 2012

**Rabarinirinarison, Rindra Hasimbelo & Raveloson Jean-Aimé** : Les partis politiques malgaches à travers les régimes et gouvernements successifs", Friedrich-Ebert-Stiftung, août 2011

**Rabarinirinarison, Rindra Hasimbelo** : Les dérogations en matière de marchés publics à Madagascar", In : LA REVUE DE MCI Madagascar Conseil International, n°56, 2011

**Rabarinirinarison, Rindra Hasimbelo** : Regard sur l'attribution des marchés publics à Madagascar", In : LA REVUE DE MCI Madagascar Conseil International, n°55, 2011

**Rafitoson, Ketakandriana** : 2012, Madagascar à la croisée des chemins. Essai sur la géopolitique d'un pays tourmenté, Friedrich-Ebert-Stiftung, Antananarivo, 2012

**Ralambomahay, Toavina** : Des entorses aux principes démocratiques et aux droits de l'Homme dans la feuille de route, In : Revue Juridique et Fiscale MCI, N°55, 2011

**Ralambomahay, Toavina** : Elisé Ranarivelo, le dessinateur et son œuvre, In : *Agricultures* n°79 L'Harmattan, Paris, novembre 2009, p.148-150

**Ralambomahay, Toavina** : In : Magazine scientifique à orientation écologique pour enfants, WWF, Vintsy, Antananarivo, 4 numéros

**Ralambomahay, Toavina** : L'échec des réformes engagées à Madagascar entre 2003 et 2008 vu par la Banque mondiale, In : Revue Juridique et Fiscale MCI, N°52, 4<sup>ème</sup> trimestre 2010

**Ralambomahay, Toavina** : La démocratie : l'enjeu du taux de participation, In : Bulletin de l'Académie nationale malgache, Tome LXXXIX/ 2, juillet -décembre 2010, 005

**Ralambomahay, Toavina** : Les Mauriciens et la politique à travers les élections législatives, Friedrich-Ebert-Stiftung, Antananarivo, Juillet 2010

**Ralambomahay, Toavina** : Madagascar : présidentielle. L'interminable impasse, In : AFRICA24 MAGAZINE N°3, juillet / septembre 2011

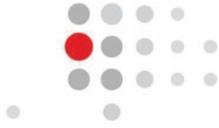
**Ralambomahay, Toavina** : Madagascar dans une crise interminable, L'Harmattan, Paris, 2011

**Ralambomahay, Toavina** : Parlement africain et parlement européen, In : L'ENA hors les murs, Avril 2012

**Ralambomahay, Toavina** : Réflexion sur l'état de l'économie après trois ans de crise, In : Revue Juridique et Fiscale MCI, N°56, 2011

**Ralambomahay, Toavina** : Comparatif Madagascar-Maurice, Contribution au développement de Madagascar, L'harmattan, 2013

**Rasamoelina, Harisoa** : Croyances et instrumentalisation à Madagascar, Friedrich-Ebert-Stiftung, Antananarivo, 2012



**Publications des sortants  
YLTP & RJT  
In: Le devoir de rendre compte,  
Agenda Madagasikara 2011,  
Friedrich-Ebert-Stiftung,  
Antananarivo, 2011**

**Andriamarofara, Radolalaina ; Raveloson, Jean-Aimé**  
: Redevable devant Dieu, sans l'être devant les électeurs

**Andriamasy, Estelle** : A quand une croissance à deux chiffres ?

**Andriambolatiana, Sandratririna** : La redevabilité d'un manifestant

**Andriambolatiana, Sandratririna** : Les *raiamandreny* sont redevables devant qui ?

**Andriananjamanantsoa, Tahiana** : Prise de conscience, amnistie, impunité

**Andrianirina, Mamy Auguste** : Ny tetibola ifarimbonana

**Chan Mane, Stella Randrianina** : La redevabilité, des défis

**Chan Mane, Stella Randrianina** : Qu'est-ce que la redevabilité

**Rabarinirinarison, Rindra Hasimbelo** : Financement des partis politiques : en suspens depuis 2002

**Rabarinirinarison, Rindra Hasimbelo** : Les citoyens attendent. Où sont-ils les partis politiques ?

**Rafitson, Ketakandriana** : Réussir la démocratisation; Faire de la politique autrement

**Rakotoarivelo, Antonia** : Le Conseil d'Etat : un rouage essentiel dans l'instauration d'un Etat de droit à Madagascar

**Rakotoarivelo, Antonia** : Loi d'amnistie, légalisation de l'impunité

**Rakotomanana, Andrianaivo Régis** : Complaisance dans le médiocre : triste éducation

**Rakotomanana, Andrianaivo Régis** : Pour une véritable relance économique

**Rakotonimaro, Tsirisoa Nantenaina** : Le bénévolat : les conditions d'un engagement réussi

**Ralalarivony, Christophe** : Système éducatif défaillant

**Ralambomahay, Toavina** : La peur de la hiérarchie

**Ralambomahay, Toavina** : Confiance, redevabilité, pouvoir

**Ralambomahay, Toavina** : S'engager, ne pas être neutre

**Randriamahaleo, Heriniaina** : Contribuables attentifs aux finances publiques

**Randriamampianina, Mialisoa** : Cher YLTP, Youth Leadership Training Program

**Randriamanantena, Lanto Ratsida** : S'exprimer, demander des comptes. Pas seulement en temps de crise

**Randrianarivony, Tsiory Andriampaniarivo** : Tout commence par un rêve. Mais que ça commence

**Rasamoelina, Harisoa** : Services publics. Quand ils nous font attendre

**Ratsara, Domoina & Razafimandimby, Noro** : Mon président, mon modèle

**Ratsimbazafy, Njiva Harivelo** : Pouvoir des medias: Atout ou danger pour la démocratie?

**Razafindranaivo, Tsiriniaina Jean Hervé** : Casquettes et indemnités

**Razafindranaivo, Tsiriniaina Jean Hervé** : La fragilité du système médiatique

**Razafindranaivo, Tsiriniaina Jean Hervé** : Solidarité syndicale

**Razafindranaivo, Tsiriniaina Jean Hervé** : Transparence et relation publique

**Sandaniaina, Hasimahery** : Redevabilité, stabilité politique

**Tianamalala Raymond, Isabella** : Redevabilité: Vision d'un élu



**Publications des sortants  
Y L T P & R J T  
In: Vision Madagasikara 2020,  
Agenda Madagasikara 2012,  
Friedrich-Ebert-Stiftung,  
Antananarivo, 2012**

**Andriambolotiana, Sandratririna** : Madagascar  
"Maitso"

**Andriananjamanantsoa, Tahiana** : L'armée à  
Madagascar en 2020 : Réformes contre démantèlement

**Andrianirina, Mamy Auguste** : Décentralisation :  
autonomie des collectivités décentralisées plus avancée et  
sans précédent

**Andrianjafindrasetra, Fandio** : De la bonne  
gouvernance des finances publiques

**Andry Rakotonanahary** : Pourquoi une vision ?

**Chan Mane, Stella Randrianina** : Pour la diversité sans  
discrimination

**Gangstatabab Rakotoarisoa, Alban** : Rêve d'avenir

**Gangstatabab Rakotoarisoa, Alban** : Teny zato, kabary  
arivo

**Lefontsoa, Rangers** : Travail social, reconnaissance et  
valorisation

**Lefontsoa, Rangers** : Travailleur social, agent  
facilitateur de changement

**Rafitoson, Ketakandriana** : No vision. No future

**Rafitoson, Ketakandriana** : *Toriteny* pour le civisme

**Rajerison, Olivia** : Femmes en politique : prise de  
conscience et défis

**Rakotoarison, Hery Nirina** : Lutte contre la corruption :  
gros ou petit poisson ?

**Rakotomanana, Andrianaivo Régis** : Le mythe de la  
croissance et des ressources naturelles à Madagascar

**Ralambomahay, Toavina** : Comment protéger la  
constitution ?

**Ralambomahay, Toavina** : La trajectoire de l'île  
Maurice d'après une vision étrangère

**Ralambomahay, Toavina** : Pour un Madagascar  
humaniste

**Ranaivo, Aintso** : Droits humains à Madagascar en 2020

**Ranaivo, Aintso** : Promotion de l'éducation : mes  
contributions, mes défis

**Ranarifidy, Dina** : L'identité du malgache

**Ranarifidy, Dina** : Mon identité, mes identités

**Randriamanantena, Lanto Ratsida** : *Fihavanana* :  
fiction ou réalité ?

**Randrianarivony, Tsiory Andriamparaniarivo** : Mon  
parti en 2020

**Randrianarivony, Tsiory Andriamparaniarivo** : Etre  
un citoyen modèle

**Rasamoelina, Harisoa** : *Fihavanana* : cessons de nous  
mentir !

**Rasoarinjafy, Mija Angela** : Madagascar dans le concert  
des nations

**Ratsimbazafy, Njiva Harivelo** : Que voulons-nous  
designer avec l'éthique, et plus particulièrement dans la  
politique ?

**Ratsimbazafy, Njiva Harivelo** : Un président oui. Un roi  
non

**Ravalomanda, Andry Tiana** : Croissance économique :  
mes contributions

**Ravonimanantsoa, Ndaohialy Manda-Vy** : Université  
du millénaire

**Razafindraibe, Harinony Lucien** : La grande île  
maîtrise ses 5000km de côtes

**Razafindrakoto, Miadana Volatiana** : Aversion pour la  
politique : Prise de conscience et défis

**Razafindrakoto, Miadana Volatiana** : Délit d'initié et  
conflit d'intérêts : acquis et défis à Madagascar en 2020

**Razafindranaivo, Tsiriniaina Jean Hervé** : Du rêve à la  
réalité. Ma vision du présent

**Razafindranaivo, Tsiriniaina Jean Hervé** : Faire  
confiance aux jeunes

**Razafindranaivo, Tsiriniaina Jean Hervé** : Futures  
Elites?

**Razafindranaivo, Tsiriniaina Jean Hervé** : L'après  
société de l'information, chez « nous »

**Razafindranaivo, Tsiriniaina Jean Hervé** : Presse libre

**Razafindranaivo, Tsiriniaina Jean Hervé** : Une vision?

**Razafindravao, Tatiana Eddie** : Construire, vivre et  
assumer ses identités malgaches à Madagascar en 2020

**Razafy, Abraham** : *Felaka?* Non, merci

**Robson, Benjamina** : Vivre-ensemble à Madagascar en  
2020

**Tianamalala Raymond, Isabella** : Miasa sa manompo  
mpampiasa?



## Publications des sortants

### Y L T P & R J T

## In: Elections et refondation, Agenda Madagasikara 2013, Friedrich-Ebert-Stiftung, Antananarivo, 2013

**Andriambolatiana, Irina:** Chrétiens et irrégularités électorales

**Andriambolatiana, Irina:** Refonder les partis politiques

**Andrianirina Mamy Auguste:** Pourquoi und CENI à Madagascar?

**Bernako, Minerva:** Pour une justice saine et indépendante

**Capitaine Rabearisoa, Mampionona:** Forces Armées, professionnelles, moteur de développement

**Malalaharisoa, Haingo Patricia:** Une présidente oui, une reine non

**Mbohoahy, Tsibara (Dr.):** Société civile et élections

**Rabenandrasana, Zolalaina:** Manoratra tantara i Madagasikara

**Rafitson, Ketakandriana:** Fifidianana: miambina ny WYLD

**Rafitson, ketakandriana:** Impunité et amnistie: le ver est déjà dans le fruit

**Rafitson, Ketakandriana:** Les dix commandements

**Raharisoamalala, Patricia:** Olompirenena, Fifidianana

**Rahelimanantsoa, Lucette R.:** Aurions-nous toujours besoin d'une Cour Electorale Spéciale pour réaliser des élections démocratiques

**Rahelimanantsoa, Lucette R.:** Election et plus jamais de crise

**Rahelimanantsoa, Lucette R.:** Refondation de la république à travers la multilatéralisation des relations externes

**Rajerison, Olivia:** Premières élections démocratiques, Nous allons réussir

**Rakotoarimanana, Masoandro A.; Rakotozafiniaina, Stéphane C.** Relève dans les partis politiques

**Rakotoarimanana Masoandro A.; Rakotozafiniaina Stéphane C.; Rakotondrajaona Jean Xavier;**

**Solofomanana, Jimmy; Fidinarivo, Thémis François; Rabenandrasana, Zolalaina:** Code de conduite du Président de la République

**Rakotoarimanana Masoandro A.; Rakotozafiniaina Stéphane C.; Rakotondrajaona Jean Xavier;**

**Solofomanana, Jimmy; Fidinarivo, Thémis François; Rabenandrasana, Zolalaina:** Code des partis politiques

**Rakotoarimanana, Masoandro A.:** Président de la République: Politique et/ou entrepreneur?

**Rakotoarison, Mirana Sandrine:** Lern for ourselves

**Rakotomanana, Andrianaivo Régis:** Refondation économique

**Rakotondraibe, Rova Mickaëla:** Pourquoi passer par des élections

**Rakotondrajaona, Xavier:** Les défis du nouveau Président

**Rakotonjanahary, Niaina:** Refonder les institutions ne suffit pas

**Rakotozafiniaina, Stéphane Carly:** Pourquoi voter?

**Rakotozafiniaina, Stéphane Carly:** Se faire une place. Témoignages

**Ralambomahay, Toavina:** 2011, Préférez la justice à la realpolitik

**Ralambomahay, Toavina:** La démocratie, l'enjeu du taux de participation à Madagascar

**Ralambomahay, Toavina:** Les fondements politiques des accords économiques

**Ramamenosoa, Njato:** Tsy ampy ny maha-tanora

**Ramananjahary, Reine A.:** Refonder la société civile

**Ramonjisoa, Christiane:** Nouveau président, nouvelle culture

**Randrianariso, Amédée:** Candidat indépendant: non, merci

**Randrianariso, Amédée:** Electricité comme de propagande

**Raolona, Heritahiana:** Coaching inter-génération à Madagascar, les jeunes en ont t-ils besoin?

**Ratovoson, Mamy Ny Aina:** My ideal president

**Ravalomanda, Andry:** Refonte de la République, démocratie, primauté du droit

**Ravonimanantsoa Ndaohialy Manda:** Pour une normalisation démocratique

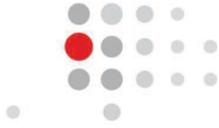
**Razafindranaivo, Hervé:** De la propagande aux débats

**Tokiniaina, Elibin:** Si tu veux gagner les élections , change le monde de scrutin!

**Velotrasina, Ludonie:** L'urgence d'une médiation socioculturelle pour la refondation nationale

**Velotrasina, Ludonie:** La culture

**Velotrasina, Ludonie:** refondation, je suis citoyenne



### à propos de l'auteur

**Mme. Lova Rabary-Rakotondravony** est Juriste, historienne, journaliste, sortante du YLTP (Youth Leadership Training Program), promotion 2013).

**Coordination** : Jean-Aimé Raveloson

### Impressum

Friedrich-Ebert-Stiftung  
Madagascar  
Immeuble Anjarasoa  
Route circulaire, Ankorahotra  
B.P. 3185  
Antananarivo 101  
Madagascar

Responsable:  
J.-A. Raveloson  
Représentant-National de la Friedrich-Ebert-  
Stiftung

fon: (261 20) 22 344 24  
fax: (261 20) 22 257 31  
e-mail: [info@fes-madagascar.org](mailto:info@fes-madagascar.org)  
<http://www.fes-madagascar.org>